



Exposition itinérante

« Le recensement des chemins ruraux »

L'exposition itinérante proposée par l'association Chemins du Nord Pas de Calais-Picardie a pour objectif de présenter la démarche de recensement des chemins ruraux qu'elle réalise dans la Région ainsi que les actions qui peuvent en résulter.

Elle est composée de 5 roll up d'une dimension de 80 cm x 200 cm.



Le recensement des chemins ruraux est cofinancé par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER-FSE pour la Picardie



Chemins du Nord Pas de Calais-Picardie
1, chemin du Pont de la Planche 02 000 BARENTON-BUGNY
06-38-10-04-85 - cheminsnpccardie@naturagora.fr
www.naturagora.fr / onglet Chemins du Nord Pas de Calais-Picardie

Chemins du Nord Pas de Calais-Picardie

Le premier panneau présente l'association, ses missions et rappelle également ce que sont les chemins ruraux et les intérêts qu'ils offrent. Il s'agit en quelque sorte d'une introduction.

Chemins du Nord Pas de Calais-Picardie

association pour la défense des chemins ruraux des Hauts-de-France

De quoi parle-t-on ?

Face aux multiples atteintes portées aux chemins ruraux (dégradation, annexion, etc.), les chasseurs et les randonneurs de la Région ont réagi en créant l'association Chemins de Picardie, en 2004. Suite à l'évolution récente des régions, la structure est devenue Chemins du Nord Pas de Calais-Picardie.

Les chemins ruraux sont les chemins :
 - appartenant à la commune
 - affectés à l'usage du public
 - non classés comme voies communales.
 Ils appartiennent au domaine privé de la commune.

Quelles missions ?

- Sensibiliser le public à l'intérêt des chemins
- Inciter les élus à recenser et préserver le patrimoine communal qui maille leur territoire
- Accompagner et assister les acteurs des chemins en proposant des conseils techniques et juridiques
- Coordonner des actions de reconquête, de restauration et d'entretien des chemins ruraux
- Informier par la diffusion de son guide pratique et juridique des chemins ruraux
- Assurer un réseau partenarial permettant la concertation et l'échange entre les acteurs des chemins ruraux

Pourquoi s'intéresser aux chemins ruraux ?

- Ils favorisent le maintien de la biodiversité :
 - diversité floristique et des habitats
 - diversité faunistique (auxiliaires des cultures, pollinisateurs, avifaune, mammifères, etc.)
- rôle de corridors reliant les milieux naturels (trame verte)
- embellissent les paysages
- permettent aussi la pratique d'activités sportives et les usages professionnels
- Et il s'agit de notre patrimoine, un bien partagé.

Le recensement, 1ère étape pour toute action de préservation

Recenser l'ensemble des chemins ruraux d'une commune permet d'avoir une vision globale du réseau et de son état. Afin d'accompagner au mieux les collectivités dans leur démarche de préservation des chemins, l'association propose de réaliser ce recensement.

Avec le soutien financier de : [Logos of European Union, Région Nord-Pas de Calais, Département du Nord, etc.]

Chemins du Nord Pas de Calais-Picardie
 association pour la défense des chemins ruraux des Hauts-de-France
 1, chemin du Pont de la Planche
 026-38-10-04-85 / cheminsnppicardie@naturagora.fr

L'utilité de recenser les chemins d'un territoire communal

Le deuxième panneau explique les divers intérêts de procéder au recensement des chemins ruraux et présente la méthode utilisée par l'association.

Le recensement des chemins ruraux

L'utilité de recenser les chemins d'un territoire communal

- Connaître le maillage de chemins qui composent le patrimoine de la commune
- Clarifier le statut des différentes voies
- Faire un état des lieux complet du réseau
- Réaffirmer la propriété de la commune grâce à une délibération du conseil municipal et ainsi limiter les risques de prescription acquisitive
- Envisager des actions complémentaires, grâce aux préconisations du plan de gestion et aux repères sur la cartographie :
 - Une préservation des chemins par l'intervention du maire sur l'aspect réglementaire (il est compétent, c'est la police spéciale du maire).
 - Une valorisation environnementale par l'aménagement de zones refuges pour la faune sauvage ou encore l'intégration des dorades pour les problématiques liées au ruissellement de l'eau.
 - Une valorisation touristique par la mise en place de circuits de randonnée ou par exemple l'organisation d'activités pour le public.

La méthode appliquée par l'association :

1/ Phase théorique

Reconnaissance des chemins ruraux sur le plan cadastral papier de la commune en confrontant également les données fournies par la municipalité.
 Toutes les informations théoriques sont alors renseignées dans la tablette numérique ainsi que le tracé.

2/ Phase terrain

Rélevé des données sur le terrain en parcourant l'ensemble des chemins ruraux identifiés :
 - conformité avec le cadastre,
 - type de revêtement,
 - présence d'éléments naturels,
 - observations diverses.

3/ Restitution de l'étude

- traitement des données,
 - réalisation d'une cartographie,
 - rédaction d'un plan de gestion avec des préconisations réglementaires, environnementales et touristiques,
 - restitution auprès des élus et éventuellement d'autres acteurs.

L'association accompagne ensuite les communes dans leurs démarches en faveur des chemins ruraux

Avec le soutien financier de : [Logos of European Union, Région Nord-Pas de Calais, etc.]

Chemins du Nord Pas de Calais-Picardie
 association pour la défense des chemins ruraux des Hauts-de-France
 1, chemin du Pont de la Planche
 026-38-10-04-85 / cheminsnppicardie@naturagora.fr

La restitution des données : de nombreuses cartes et des tableaux

Ce troisième panneau a pour objectif de présenter les différents supports de restitution qu'offre le plan de gestion réalisé par l'association suite au recensement d'une commune.

Le recensement des chemins ruraux

La restitution des données : de nombreuses cartes...

- 1/Le réseau de chemins ruraux
- 2/L'état des chemins sur la longueur (ouverts ou fermés par la végétation ou par un tiers)
- 3/L'état des chemins sur la largeur
- 4/La présence d'éléments naturels
- 5/Le type de revêtement
- 6/ET des suggestions d'aménagements environnementaux
- 7/Des observations diverses

Liste des chemins, utile pour que la commune rappelle son patrimoine

...et des tableaux.

Tableau récapitulatif

Tableau des largeurs permettant en un coup d'œil de repérer les chemins en cours de dispersion

Chemins du Nord Pas de Calais-Picardie
1, chemin du Pont de la Planche
02 000 BARENTON-BUGNY
06-38-10-04-85 / cheminsnppicardie@naturagora.fr

Avec le soutien financier de :

Le département du Nord
Le conseil régional de Picardie
Le conseil communautaire de la Planchette

Chemins du Nord Pas de Calais-Picardie
association pour la défense des chemins ruraux des Hauts de France
1, chemin du Pont de la Planche
02 000 BARENTON-BUGNY
06-38-10-04-85 / cheminsnppicardie@naturagora.fr

Et après

Le recensement est une première étape en faveur de la préservation des chemins ruraux. Suite à cela, de nombreuses actions peuvent être menées et ce quatrième panneau en montre un panel.

Le recensement des chemins ruraux

Et après ??

Sensibilisation et information sur l'utilisation des chemins ruraux et les actions menées

Création d'une commission «chemins», concertation avec les acteurs

Bornage d'un chemin rural!

Avant Après

Intervention pour rétablir l'emprise d'un chemin

Les chemins ruraux, formidables supports de biodiversité

Entretien de la végétation existante, avec des outils adaptés et dans le respect de la vie sauvage (principe de la touche tardive, date de taille...)

Plantation de haies pour, entre autres, délimiter le chemin

Aménagement sur les bordures de chemin en faveur de la biodiversité

La bonne idée ? proposer des actions écocitoyennes pour impliquer la population dans la gestion et la préservation du patrimoine !

Affichage sur le panneau de la mairie (carte des chemins, circuits balisés, informations d'activités ou d'opérations...)

Le Mille-pattes : retour d'école à pied

Ramassage de déchets

Installation d'une signalétique pour inciter à emprunter les chemins

Proposition d'activités au public pour découvrir le réseau de chemins et la commune

Chemins du Nord Pas de Calais-Picardie
1, chemin du Pont de la Planche
02 000 BARENTON-BUGNY
06-38-10-04-85 / cheminsnppicardie@naturagora.fr

Avec le soutien financier de :

Le département du Nord
Le conseil régional de Picardie
Le conseil communautaire de la Planchette

Chemins du Nord Pas de Calais-Picardie
association pour la défense des chemins ruraux des Hauts de France
1, chemin du Pont de la Planche
02 000 BARENTON-BUGNY
06-38-10-04-85 / cheminsnppicardie@naturagora.fr

Chemins du Nord Pas de Calais-Picardie

1, chemin du Pont de la Planche 02 000 BARENTON-BUGNY
06-38-10-04-85 - cheminsnppicardie@naturagora.fr
www.naturagora.fr / onglet Chemins du Nord Pas de Calais-Picardie

Les Hauts-de-France, une région diversifiée

Le recensement des chemins ruraux

Les Hauts-de-France, une région diversifiée...

Le recensement permet de découvrir les communes et de relever toute leur diversité. En voici un aperçu avec les minima et les maxima relevés par territoire communal sur 200 communes recensées (novembre 2018).

- Nombre : de 0 à 147 chemins ruraux
- Linéaire : de 600 m (excepté le cas d'une commune sans chemin) à 60 km
- Surface : de 0,32 à 25,16 hectares (ha)
- Pourcentage de la superficie de chemins par rapport à celle de la commune : de 0,04% à 2,48%
- Chemins fermés : - de 0 m à presque 12 km selon la commune
- de 0 ha à 5,56 ha
- jusqu'à 3,7 ha de chemins fermés en labour, 1,4 ha en pâture ou clôture, 2,2 ha en bois ou 2,2 ha en taillis
- Parties rognées : de 0 m à plus de 11 km représentant 2 ha
- Éléments naturels :
- chemins bordés par des bandes enherbées sur une même commune : de 0 à 25 km
- chemins bordés par des bois : de 0 à environ 17 km
- chemins bordés par des haies : de 0 à presque 11 km
- chemins bordés par des talus : de 0 à 16,5 km
- Le temps de recensement, de 7h de travail jusqu'à plus de 70h, est à la hauteur de la diversité des communes recensées.

... plein de surprises !

Des rencontres inattendues

Des cygnes empruntant un chemin en eau

Des faisans vénérés très territoriaux et prêts à en découdre !

De jolies curieuses...

Des chemins hors du commun

Chemins Nord Pas de Calais-Picardie

Association pour la défense des chemins ruraux des Hauts de France
1, chemin du Pont de la Planche
02 000 BARENTON-BUGNY
06-38-10-04-85 / cheminsnppicardie@naturagora.fr

Avec le soutien financier de :

Le Département des Hauts de France
Le Département du Nord
Le Département de la Somme
Le Département de l'Aisne
Le Département de l'Oise
Le Département de la Seine-et-Marne
Le Département de la Marne
Le Département de l'Aube
Le Département de la Haute-Marne
Le Département de la Meuse
Le Département de la Moselle
Le Département de la Mayenne
Le Département de la Sarthe
Le Département de la Vendée
Le Département de la Loire-Atlantique
Le Département de la Gironde
Le Département de la Dordogne
Le Département de la Haute-Garonne
Le Département de la Tarn-et-Garonne
Le Département de la Lot-et-Garonne
Le Département de la Gers
Le Département de l'Ariège
Le Département de la Haute-Pyrénées
Le Département de la Pyrénées-Orientales
Le Département de la Corse-du-Sud
Le Département de la Corse-du-Nord

Enfin, le dernier roll up de cette exposition, au travers des résultats obtenus sur 200 communes, témoigne de la diversité du réseau de chemins d'une commune à une autre. La démarche de recensement est également source de surprises avec quelques rencontres inattendues et parfois aussi des chemins hors du commun.

N'hésitez plus, contactez nous pour emprunter cette exposition.

Chemins du Nord Pas de Calais-Picardie
1, chemin du Pont de la Planche 02 000 BARENTON-BUGNY
06-38-10-04-85 - cheminsnppicardie@naturagora.fr
www.naturagora.fr / onglet Chemins du Nord Pas de Calais-Picardie